MAIRIE DE SEPTFONTAINES
2 rue de L'église
25270 SEPTFONTAINES

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 10 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 novembre 2025 à 18h30, le conseil Municipal de la Commune de Septfontaines, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Ratte Christian, Maire.

Convocation en date du : 5 novembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 8
Présents : GUYOT Jérémie, PALMA Corinne, PALMA Bruno, PETITE Julien, GIRARDET Jean-Pierre,
Absent : JEAUMART Thérèse, KOLANECK Régis
Excusé :
Secrétaire de séance : BOURGEOIS Sophie

ORDRE DU JOUR :

1. Renouvellement du contrat de la carte Achat Public
2. Convention ONF
3. Validation du projet de l'escalier devant la mairie
4. Discussion sur la mise en place d'un distributeur à pain
5. Colis de Noël et repas des anciens
6. Questions diverses

Le Maire ouvre la séance et indique que le quorum est atteint.
Mme BOURGEOIS Sophie est désignée secrétaire de séance.
Le Maire soumet le compte-rendu du Conseil Municipal du 7 octobre 2025 au vote. Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents

1.RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE LA CARTE ACHAT PUBLIC

Par délibération du Conseil Municipal du 3 décembre 2019, le Conseil Municipal a accepté de mettre en place une « carte achat » une manière plus simple d'effectuer des achats chez tous les commerçants, sans formalités d'ouverture de compte.

Contrat qui a été renouvelé jusqu'au 31/12/2025

Le conseil municipal à l'unanimité des présents :

- Accepte le renouvellement du contrat « Carte Achat » auprès de la Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche Comté pour une durée de 3 ans à compter du 1ier janvier 2026 - Forfait mensuel de 25 €

Les conditions du contrat restent inchangées

- Autorise le Maire à signer les documents nécessaires au renouvellement.

2.CONVENTION ONF

Mr SIMON Arthur, garde forestier, a présenté le programme des coupes pour l'année 2026 : qui consistera principalement en seconde éclaircies de petit bois sur 3 parcelles (95% d'épicéas).
Le volume estimé serait d'environ 600 m3, soit une diminution importante par rapport aux années précédentes.

L'exploitation des chablis rentre dans l'accord cadre avec la scierie Clerc.

Le conseil municipal à l'unanimité des présents :

- Accepte l'état d'assiette 2026
- Autorise le Maire à signer la convention ONF.

Mr le Maire interpelle le garde forestier sur le sujet de la reconstitution de la forêt.

Le garde informe que 4 parcelles ont été beaucoup touchées par le scolyte, pour lesquelles ils seraient intéressant d'intervenir. Une simulation de coût de la reconstitution est demandée.

3.VALIDATION DU PROJET DE L'ESCALIER DEVANT LA MAIRIE

Suite à la rénovation et à la mise en accessibilité des escaliers de la mairie, discuté lors du dernier conseil municipal, 4 projets sont proposés par Soliha 25.

Le projet n°1 est retenu, les autres n'étant pas adaptés (trop consommateurs d'espace)

Dans un premier temps, la rénovation de l'escalier sera effectuée début décembre.

La mise en accessibilité sera réalisée ultérieurement.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

4. DISCUSSION SUR LA MISE EN PALCE D'UN DISTRIBUTEUR A PAINS

La société « Ma Baguette » propose la mise en place d'un distributeur à pains. Elle a consulté plusieurs boulangeries aux alentours. Pas de retour pour le moment.

Ce sujet reste en réflexion.

5. COLIS DE NOEL ET REPAS DES ANCIENS

Le repas des ainés se déroulera le 18 janvier 2026 à la salle des fêtes de Septfontaines.

Les colis de Noël, pour les personnes de + de 80 ans, ont été commandé chez café Querry à Pontarlier.
La valeur des colis sera d'une valeur de 50€ pour un couple et d'environ 30€ pour une personne seule.

Accord à l'unanimité du Conseil municipal

5.QUESTIONS DIVERSES

-Déneigement : Mr Courvoisier Mickaël remplacera Mr Georges Reignier, parti en retraite. Un devis a été réalisé en conservant les mêmes conditions.

Fin de la séance à 20h00

Le secrétaire de séance, Le Maire,